

*Paris, le mardi 17 octobre 2017*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Régions de France défend des politiques européennes ambitieuses après 2020**

**François BONNEAU, Président délégué de Régions de France, Renaud MUSELIER, Président de la Commission Europe de Régions de France, et Jean-Pierre RAYNAUD, Président de la Commission Agriculture de Régions de France, se sont rendus ce mardi 17 octobre 2017 à Bruxelles pour rencontrer les Commissaires HOGAN et CRETU ainsi que des membres du Parlement européen afin d'évoquer l'avenir de la Politique Agricole Commune et de la Politique de Cohésion après 2020.**

Ces rendez vous s'inscrivent en continuité d'une série de nombreuses rencontres et évènements organisés à l'initiative de Régions de France et qui témoignent de la volonté et de la légitimité des Régions à établir un dialogue direct et régulier avec les Institutions européennes.

Concernant l'avenir de la Politique Agricole Commune, la rencontre avec le Commissaire Phil HOGAN également suivie d'entretiens successifs avec le Président de la Commission Agriculture du Parlement, Czesław Adam SIEKIERSKI, et plusieurs eurodéputés français membres de la Commission Agriculture du Parlement ont permis aux représentants de Régions de France de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC) en France sur cette programmation et les évolutions attendues pour l'après 2020. Ils ont rappelé le besoin de défendre une PAC ambitieuse en maintenant à minima le montant des crédits actuels. Il a ainsi été rappelé la complexité du circuit de gestion et de paiement des aides du FEADER et l'incapacité de l'Etat à respecter le calendrier de versement des aides, mettant les agriculteurs français en grande difficulté .

La rencontre avec la Commissaire CRETU a permis à la délégation de Régions de France de rappeler l'importance de cette politique pour soutenir la compétitivité des PME, le développement de l'économie numérique, le soutien à la transition énergétique ainsi que la formation professionnelle et l'apprentissage. Au regard de ces enjeux pour les territoires, la délégation de Régions de France a plaidé pour le maintien de cette politique pour toutes les Régions françaises, de métropole comme d'Outre Mer. A cette fin, les représentants de Régions de France ont plaidé pour le maintien d'un budget à minima équivalent à celui de la période actuelle.

En conclusion, les représentants de Régions de France ont rappelé la complémentarité de ces deux politiques pour les territoires et les régions françaises et qu'elles ne sauraient être la variable d'ajustement d'un compromis budgétaire au rabais. Dans cette perspective, les représentants de

**Contact presse : Natacha HAMANN - 06.51.29.92.19**

[nhamann@regions-france.org](mailto:nhamann@regions-france.org)



Régions de France ont confirmé qu'ils se mobiliseraient auprès du Président de la République et du Premier Ministre d'une part pour demander d'aller au bout de la régionalisation du 2<sup>nd</sup> pilier de la PAC et que ces derniers soutiennent sans ambiguïté un budget communautaire ambitieux.